



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 26/06/2015

Répondu en préfecture le 26/06/2015

Affiché le

ID : 033-200027068-20150623-2015_06_110-DE

SEANCE DU 23 JUI 2015

2015-06-110- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LE GAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NWET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON			
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULNIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	14	
Catherine BERNADEAU		X	Thierry MARTY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			50

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS-AFFAIRES JURIDIQUES

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ELABORATION ET LA MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu le code des marchés publics et notamment son article 8 traitant de la constitution de groupement de commandes,

Vu la volonté de La Cali et des communes membres du territoire de s'engager dans la mutualisation de leurs achats afin d'en réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé,

Considérant l'obligation réglementaire (décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001) pour La Cali de réaliser et de mettre à jour annuellement le document unique d'évaluation des risques professionnels,

Considérant la technicité et le temps nécessaires à cette mise en œuvre non disponibles en interne et donc la nécessité pour La Cali de lancer un marché afin de répondre à cette obligation,

Considérant que les coûts de La Cali ont vocation à baisser dans la future consultation,

Considérant que les groupements de commandes entre collectivités territoriales et établissements publics sont autorisés,

La Cali a pris l'initiative de proposer à ses communes membres et aux établissements du territoire, la constitution d'un groupement de commandes pour l'élaboration et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels,

Après diagnostic des besoins, les communes d'Abzac, Guîtres, Lagorce, Lapouyade et Puynormand ont fait part de leur accord pour constituer ce groupement avec La Cali.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 10 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (50** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes pour l'élaboration et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre et un suppléant, pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement. Ces membres sont les suivants :

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 26/06/2015

Libourne le 26/06/2015

Fichier n° 20150623-2015_06_111-DE

ID des délibérations 20150623-2015_06_111-DE

SEANCE DU 23 JUN 2015

2015-06-111- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LEGAL
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NIVET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON			
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULNIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	14	
Catherine BERNADEAU		X	Thierry MARTY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			50

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS – AFFAIRES JURIDIQUES

ETAT DES TRAVAUX DE L'ANNEE 2014 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques, et président délégué de la CCSPL,

Vu l'article L. 1 413-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 14.04.068 en date du 30 avril 2014 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux (composition et appel à candidature),

Vu la délibération n° 14.05.104 en date du 26 mai 2014 relative à la désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux,

L'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que le président de la commission consultative des services publics locaux présente chaque année à l'assemblée délibérante un état des travaux réalisés par la commission au cours de l'année précédente.

La commission s'est réunie le 19 juin 2014 pour examiner :

- le rapport d'activités 2013 du délégataire pour la gestion du transport public urbain de Libourne,
- le rapport d'activités 2013 du délégataire pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile,

La CCSPL a émis un avis favorable sur chacun des rapports présentés.

Conformément à la législation, ces différents dossiers ont ensuite été présentés au conseil communautaire.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la commission des marchés publics et des affaires juridiques du 10 juin 2015,

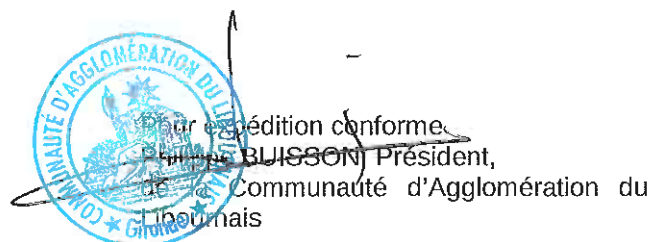
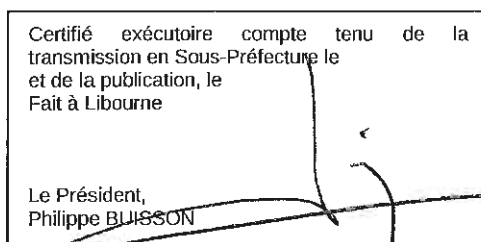
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (50 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire prendre acte de la présente communication de l'état des travaux réalisés par la Commission consultative des services publics locaux au cours de l'année 2014.

Sont consultables au secrétariat général :

- le rapport d'activités 2013 du délégataire pour la gestion du transport public urbain de Libourne,
- le rapport d'activités 2013 du délégataire pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile,





Envoyé en préfecture le 26/06/2015
 Affiché le 06/07/2015
 ID : 033-200927068-20150623-2015_06_112-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 23 JUIN 2015

2015-06-112- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président							
Philippe BUISSON	X						
Vice-Présidents							
Fabienne FONTENEAU	X						
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LEGAL
Jean-Philippe LE GAL	X						
Hélène ESTRADE							
Isabelle HARDY	X						
Alain PAIGNE	X						
Anne BERTHOME	X						
Corinne VENAYRE	X						
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NVET			
Jacques MESPLEDE	X						
Jean-François MARTINEZ	X						
Sabine AGGOUN	X						
Gérard HENRY	X						
Conseillers							
Jean-Louis d'ANGLADE	X						
Fabienne KRIER	X						
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X						
Sophie BLANCHETON	X						
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X						
Véronique DICORRADO	X						
Michel FOULHOUX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X						
Michelle LACOSTE	X						
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X						
Michel MILLAIRE	X						
Isabelle FEYRY							
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X						
Catherine BERNADEAU		X	Thierry MARTY	Sous-total		36	14
TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir							50

 Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE SUR LA GESTION EN 2014 DU RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS SUR LA VILLE DE LIBOURNE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu l'article L.1 411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la convention de délégation de service public en date du 28 décembre 2009 pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports publics sur la Ville de Libourne, du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2019, avec la Société des Transports Libournais (convention transférée à La Cali depuis le 1^{er} janvier 2012),

Considérant le rapport annuel d'exploitation 2014 produit par la Société des Transports Libournais,

L'article L 1411-3 du CGCT précise que « Le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.»

Le rapport du délégataire qui retrace les comptes et comporte une analyse de la qualité du service délégué est consultable au siège de La Cali. Il est joint en annexe à la présente délibération.

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 3 juin 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission des marchés publics et des affaires juridiques du 10 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission transport du 16 juin 2015,

Le Conseil communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transports publics sur la Ville de Libourne, au titre de l'exercice 2014,
- autorise le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Giroud Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 26/06/2015
Affiché le 26/06/2015
ID : 033-200027068-20150623-2015_06_113-DE

SEANCE DU 23 JUN 2015

2015-06-113- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 17 juin 2015

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juin à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nourecine BOUACHERA		X	Jean-Louis ARCARAZ
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD		X	Philippe BUISSON	Val DUCLOS		X	Jean-Philippe LEGAL
Jean-Philippe LEGAL	X			Michel GALAND			
Hélène ESTRADE				Jean-Paul GARRAUD			
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE			
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE		X	Fabienne FONTENEAU	Patrick NMET			
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE		X	Corinne VENAYRE
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET		X	Isabelle HARDY
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN			
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON			
Jean-Luc DARQUEST		X	François-Didier BASSET*	David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL		X	Odile BONHOMME-TIBY	Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY			
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOX		X	Philippe HEFTRE	Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS		X	Michelle LACOSTE
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE		X	Fabienne KRIER	Richard CROS			
Philippe DURAND-TEYSSIER		X	Michel MILLAIRE	Gérard MOULINIER			
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY				Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU							
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	36	14	
Catherine BERNADEAU		X	Thierry MARTY	TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			50

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE SUR LA GESTION EN 2014 DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SITUÉE A SAINT DENIS DE PILE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu l'article L.1 411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la convention de délégation de service public signée le 20 décembre 2013 pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016, avec la société AQUITANIS,

Considérant le rapport annuel d'exploitation 2014 produit par la Société AQUITANIS,

L'article L 1411-3 du CGCT précise que « Le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. »

Ce rapport retrace les comptes et comporte une analyse de la qualité du service délégué. Il est joint en annexe à la présente délibération.

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 3 juin 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission Action sociale d'intérêt communautaire du 8 juin 2015,

Vu l'avis de la Commission des marchés publics et des affaires juridiques du 10 juin 2015,

Le Conseil communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile, au titre de l'exercice 2014,
- autorise le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

En expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais